

Comment augmenter ses chances de financer son entreprise ?

Dans un environnement économique en constante évolution, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle crucial en tant que moteurs de l'économie locale. À Genève, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) s'impose comme un partenaire clé pour le financement de ces entreprises. Mais qui est cette fondation, à qui s'adresse-t-elle et quelles solutions propose-t-elle ?

Créée en 2006 par l'État de Genève dans le but de renforcer le tissu entrepreneurial genevois et soutenir l'emploi, la Fondation d'aide aux entreprises vise à faciliter l'accès au financement en proposant des solutions adaptées aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME).

Reconnue en qualité d'antenne cantonale de Cautionnement romand, elle est ainsi également habilitée à proposer aux entreprises genevoises la prestation de cautionnement fédéral.

Elle contribue activement à la croissance durable et à la préservation d'emplois dans le canton.

À qui s'adresse la FAE ?

La FAE s'adresse aux petites et moyennes entreprises (PME) genevoises qui souhaitent consolider leurs activités ou développer de nouveaux projets. Elle accompagne les entrepreneurs confrontés à des défis de financement aux différents stades de leur développement, de la création à la transmission.

La fondation intervient auprès d'une grande diversité de secteurs économiques, allant de l'artisanat aux services.

Pour bénéficier du soutien de la FAE, l'entreprise doit démontrer sa viabilité financière et avoir un impact positif sur l'emploi. Son soutien est subsidiaire aux financements traditionnels et s'adresse aux entreprises respectant les normes de travail et les principes de développement durable.

Que propose la FAE ?

La FAE et son partenaire Cautionnement romand proposent des solutions variées pour répondre aux besoins des entreprises genevoises notamment :

- Cautionnements pour garantir des crédits commerciaux ou des leasings.
- Avances de liquidités contre cession de factures : la FAE peut pré-financer à hauteur de 80% du montant des factures clients, offrant un soutien direct pour pallier les décalages de trésorerie ou les retards de paiement.
- le quel la FAE ou Cautionnement romand s'engage envers la banque (ou l'institut de leasing) à garantir le financement contracté par l'entreprise. Il ne s'agit donc pas directement d'un prêt mais d'un engagement donné à un établissement prêteur de rembourser le crédit (ou leasing) en lieu et place du débiteur, si ce dernier venait à faire défaut. Ainsi, grâce à cette garantie, l'obtention d'un financement sera facilitée pour les entreprises.
- Trésorerie (règlement tardif de débiteurs, stock, travaux en cours, etc.)
- Investissements (matériel, machines, travaux, croissance, etc.)
- Acquisition/reprise (transmission) d'entreprise

Le montant cumulé des prestations ne peut excéder CHF 4.4 millions par entreprise.

Le cautionnement, une solution de financement pour les PME

Le cautionnement est un contrat par

lequel la FAE ou Cautionnement romand s'engage envers la banque (ou l'institut de leasing) à garantir le financement contracté par l'entreprise. Il ne s'agit donc pas directement d'un prêt mais d'un engagement donné à un établissement prêteur de rembourser le crédit (ou leasing) en lieu et place du débiteur, si ce dernier venait à faire défaut. Ainsi, grâce à cette garantie, l'obtention d'un financement sera facilitée pour les entreprises.

Le cautionnement, proposé par Cautionnement romand et/ou la FAE, permet de couvrir les besoins de :

- Trésorerie (règlement tardif de débiteurs, stock, travaux en cours, etc.)
- Investissements (matériel, machines, travaux, croissance, etc.)
- Acquisition/reprise (transmission) d'entreprise

Depuis 2006, la FAE a soutenu plus de 1 300 entreprises en octroyant plus de CHF 300 Mios, contribuant ainsi à la création et à la préservation d'environ 16 500 emplois sur le canton.

Pour les entrepreneurs genevois en quête de solutions concrètes, la FAE se présente comme un allié de confiance.

Fondation d'aide aux entreprises

Plus d'information :
022 827 42 84
info@fae-ge.ch

www.fae-ge.ch



CAUTIONNEMENT
ROMAND

Avec le soutien de

